



Collège Pierre Martin

Le Principal

Aux Parents des élèves



Objet : Dispositif « Devoirs Faits » Période 2018

Madame, Monsieur,

Le dispositif « Devoirs Faits » de 17h à 18h sera renouvelé du lundi 15 janvier au vendredi 9 mars 2018 le lundi, le mardi et le jeudi pour tous les élèves volontaires.

L'encadrement sera assuré par des adultes du collège. (Enseignants, AED, CPE)

Si vous désirez inscrire votre enfant, vous **vous engagez sur la régularité de sa présence sur la période. Vous vous engagez à venir le récupérer au portail du collège à 18H, heure à laquelle il sera sous votre responsabilité.**

En cas d'absence à l'étude du soir vous vous engagez à prévenir par écrit le service de la vie scolaire. En cas d'absence non justifiée, vous serez prévenu par sms.

Compte tenu du grand nombre de demande, le collège se réserve le droit de désinscrire votre enfant de ce dispositif si 2 absences consécutives non motivées sont observées ou si votre enfant ne se conforme par au règlement intérieur du collège.

Toute nouvelle demande après la date de clôture des inscriptions sera examinée et une réponse vous sera donnée en fonction des places disponibles.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

L. ALBAREIL

✂-----

COUPON RÉPONSE A RAMENER A LA VIE SCOLAIRE AU PLUS TARD LE jeudi 11 janvier 2018

Début du dispositif « Devoirs faits » le : lundi 15 janvier 2018

NOM du responsable légal : Madame – Monsieur.....

Merci de noter votre numéro de portable que l'on puisse vous joindre:.....

NOM - Prénom de l'élève :.....Classe :.....

Désire inscrire mon enfant au dispositif « Devoirs Faits » **de 17H à 18H :**

Lundi niveau quatrième et troisième

Mardi niveau sixième

Jeudi niveau cinquième

Déclare avoir pris connaissance et accepter les modalités de fonctionnement.

Date :

Signature du responsable légal :